

Budget Communal

Préfecture du Tarn
Date de reception de l'AR: 13/06/2023
081-218100469-DE_2023_27-DE

Date de la convocation : 31/05/2023

Le jeudi 08 juin 2023 l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ, maire

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de BRAYLÉ Sébastien, Maire.

Présents : 12 - Représentés : 4 - Votants : 16

Présents : BRAYLÉ Sébastien, CORBIERE-FAUVEL Monique, DAVALAN Christian, NOEL Géraldine, BARDET Guy, AMALBERT Peggy, GRANET Martine, COUDERC Philippe, STEVENSON Denise, RAYNAUD Christophe, VERGÉ Céline, RUTKOWSKI Pierre.

Excusés : ASSEMAT Gérard, CAMELLI Sandrine, MERCADIER Amandine.

Représentés : DOYEN Jean-Michel par Monique CORBIERE-FAUVEL, MAGRE Jérôme par Géraldine NOEL, SANLEFRANQUE Pascal par Sébastien BRAYLE, VIDAL Stéphanie par Céline VERGÉ.

Secrétaire : AMALBERT Peggy.

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
Investissement		Recettes	Dépenses
2135	Installations générales, agencements	0,00	-12 000,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	12 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00

Après en avoir délibéré et par 16 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention,

Le Conseil Municipal vote en dépenses les suppléments de crédits indiqués ci-dessus.

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

